VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Un Superbe Ilet de Terre avec toutes les Améliorations qui s'y trouvent

DANS LE SIXIEME DISTRICT.

Les banquettes sont élevées et pavées. Une occasion pour les spéculateurs, les agents individuels et placeurs permanents.

IL SERA VENDU EN BLOC, LE JEUDI 11 JUIN 1903, A MIDI.

Mme Magdelena Berner, tutrice, vs Joseph B. Berner et Als.

No 70,120—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR E. A CARRERE, Encanteur—bureau 806 rue Perdido, JEUDI, le 11 juin 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement rendu le 29 avril 1903 et signé le 5 mai 1903 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, ledit ilet étant borné par l'avenue Henry Clay, les rues Webster, Patton et Constance, et est composé de vingt quatre lots. Ledit ilet mesure trois cent onze 311 pieds six et une demie lignes 6 1/2 de face à la rue Constance, trois cent dix sept 317 pieds six 6 pouces et sept lignes et demie 7 1/2 de face à la rue Patton, 290 deux cent quatre vingt dix pieds de face à la rue Webster et deux cent quatre vingt neuf pieds 289 sept 7 pouces et deux 2 lignes de face à l'avenue Henry Clay.

Les améliorations sont connues comme 623 avenue Henry Clay, et comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté, galerie, 4 chambres, citerne, hangar etc. dans la cour. L'ilet entier est entouré d'une barrière et les banquettes tout autour sont pavées. On s'en sert comme "truck farm", ferme et jardin et il y a une grande écurie, grange et de nombreux hangars.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, en billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les stipulations usuelles. Lacte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire aux frais de l'acquéreur lequel devra aussi assumer les taxes de 1903 en plus et au-dessus du prix de la vente, un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE Encanteur.
806 rue Perdido.

J. C. Henriques avocat.
10 mai—10 17 24 31—juin 7 10 11

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGES

SIMPLES ET DOUBLES

Dans le Sixième District.

Frank Sharp Jr. et als vs Henry Zeller et al.

No 58,208—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 26 mai 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 2 janvier 1901, et signé le 29 janvier 1901, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la chapres décrite propriété à savoir:

1° Deux lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 5249, 5251 5255 et 5257 rue Annonciation, consistant en deux cottages doubles contenant de chaque côté 3 chambres, citerne, hangar, etc., situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 135, borné par les rues Laurel, Valmont, Annonciation (autrefois Jersey) et Bellecastle et désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan de F. Tourné, daté le 23 juin 1866; lesdits lots sont contigus et mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Jersey, maintenant Annonciation sur 110 pieds de profondeur.

2° La moitié du lot No 2 et la moitié du lot No 6 dans l'ilet No 78, borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Lyon et Upperline, et mesurant chacun 15 pieds de face à la rue Front sur 75 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, désignés par les Nos 4847 et 4849 rue Water ou Front, consistant en un cottage double contenant 3 chambres hangar citerne, etc., de chaque côté.

3° Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Valmont, Bellecastle et Annonciation, désignés par les Nos 1, 2 et 3, et mesurant comme suit, à savoir: le lot No 1, 33 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 22 pieds de largeur dans le fond, 115 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Valmont 115 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2, et le lot No 2 mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 30 pieds de largeur dans le fond, 115 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 1, et 113 pieds 4 pouces 9 lignes sur le côté du lot No 3, et le lot No 3 mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 113 pieds 4 pouces 9 lignes sur le côté du lot No 2 et 11 pieds 8 pouces 8 lignes sur le côté du lot No 4, et 30 pieds de largeur dans le fond. Les améliorations sont désignées par les Nos 5281 et 5283 rue Tchoupitoulas, et comprenant un cottage double contenant de chaque côté 4 chambres, hangar, citerne, etc.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Jena, Constance et l'avenue Napoléon, désigné par la lettre C, ou le No 10 et mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Magasins, commençant à un point 66 pieds 4 pouces de l'encoignure de la rue Jena, sur 95 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations sont désignées par le No 4430 rue Magasins, et comprenant un joli cottage simple, retiré de la banquette barrière en fer sur la façade, contenant 5 chambres, citernes, galeries, hangar, etc. La maison est bien tapissée.

5° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Constantinople, Tchoupitoulas et Austerlitz, désignés par les Nos 11 et 12 dudit ilet et faisant face à la rue Water, le lot No 12 formant l'encoignure des rues Water et Austerlitz; lesdits lots mesurant ensemble, plus ou moins, 50 pieds 2 lignes de face à la rue Water, 94 pieds 8 lignes sur le côté le plus près de la rue Constantinople sur 92 pieds 1 ligne de face et profondeur sur la rue Austerlitz. Lesdites améliorations sont désignées par les Nos 400, 408 et 410 rue Austerlitz, et comprenant un cottage simple et double; le cottage simple contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., le cottage double 3 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté. Le chemin de fer de ceinture en face sur la rue Water.

6° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Cadix, Constance et Jena, d'après le plan dressé par H. M. Hollhausen, daté le 7 juillet 1841, et désignés par les Nos 21 et 22 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Cadix sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage simple désigné par le No 715 rue Cadix, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans ou en 1 an, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit s'il y en a devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1903; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 av—25 26—mai 3 10 17 24 26

Succession de Charles Pozzi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,639—Division E — Attendu que Joseph Pozzi a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Pozzi, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier E. J. Wenck, avocat. 19 mai—19 23 28

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE Commerciale et Résidences DE CHOIX,

Nos 735 A 741 RUE ROYALE

ET 706 RUE STE-ANNE,

Formant l'encoignure des rues Royale et Ste-Anne.

Nos 909 ET 913 RUE ST-LOUIS.

No 714 RUE STE-ANNE.

No 716 RUE DAUPHINE,

A l'encoignure de la rue Orléans.

Succession d'Emile B. Angand.

No 51,621—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Il sera vendu à l'enchère publique, MERCREDI, le 20 mai 1903, à midi, par SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 802 Perdido, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 16 avril 1903, pour le compte de la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

I

Nos 909-913 RUE ST-LOUIS

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 90, borné par les rues St Louis, Toulouse, Dauphine et Bourgogne, lequel dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue St Louis, sur 60 pieds de profondeur, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par les Nos 909-913 rue St Louis. Les améliorations comprenant une résidence double en briques, contenant trois chambres et une cuisine de chaque côté, aussi citerne latrine, hydrant, avec corridor de chaque côté. Louée 12 dollars chaque côté. Acquises de Mme M. J. Allen, par acte de A. E. Bienvenu, ancien notaire, daté le 22 avril 1872, enregistré dans le livre des transferts 101, folio 266.

II

No 716 RUE DAUPHINE.

Coin de la rue Orléans.

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 73 borné par les rues Dauphine, Orleans, Bourbon et St Pierre, lequel lot mesurant en mesure française, 72 pieds de face à la rue Dauphine sur 31 pieds de profondeur et façade à la rue Orléans, le tout plus ou moins, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 716 rue Dauphine. Les améliorations comprenant la jolie résidence en briques à trois étages avec rez de chaussée, avec veranda en fer ouvragé sur la façade entière et les côtés de chacun des premier et deuxième étages, et contenant au rez-de-chaussée trois chambres, quatre chambres au premier étage, trois chambres au deuxième étage, aussi une cuisine en briques à deux étages et rez de chaussée contigu, avec une chambre au rez-de-chaussée et une chambre à chacun des étages supérieurs, escalier dans la bâtisse de la cuisine cour et rez-de-chaussée pavés en pierres plates citerne, latrine, etc., et portant le numéro municipal 716 rue Dauphine, formant l'encoignure de la rue Orléans. Achetée de veuve E. H. Lehman, par acte de Jules F. Meunier, notaire, date le 9 mai 1887, enregistré dans le livre du bureau des transferts 127, folio 450.

III

Nos 735 A 741 RUE ROYALE ET No 706 RUE STE-ANNE.

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 59, borné par les rues Royale, Ste Anne, Bourbon et Orléans, lequel lot formant l'encoignure des rues Royale et Ste Anne et est désigné par la lettre A et mesurant d'après un devis de D. E. Seghers, voyer, daté le 14 avril 1903, 53 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur 83 pieds, 11 pouces, 4 lignes de profondeur et façade à la rue Ste Anne, une première profondeur de 70 pieds sur l'autre ligne de côté de la se retrecissant de 3 pieds sur une ligne courant vers la rue Ste Anne, de la 12 pieds, 7 pouces sur une deuxième profondeur à la ligne du fond et 50 pieds, 3 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, le séparant du lot "B" ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par les Nos 735 à 741 rue Royale et 706 rue Ste Anne, et est composé du tout de la propriété achetée de Wm A. Kernaghan par acte de Jules Meunier, notaire, daté le 7 août 1884, enregistré dans le bureau des transferts, livre 121, folio 72, et une portion de la propriété achetée de J. L. O. Esnard, par acte d'Oscar Dronet, ancien notaire, daté le 26 avril 1886, enregistré livre 122, page 867.

Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages en briques avec une jolie veranda s'étendant tout autour du second étage, le rez-de-chaussée occupé par A. Hymel & Co comme magasin de meubles. La partie supérieure est divisée en deux corps de logis, une avec hall entrée par le No 735 rue Royale, et contenant hall sur le côté, 2 chambres à coucher salon et cuisine; citerne, hydrant, cabinets bas et haut. L'autre corps de logis a un hall entrée par le No 706 rue Ste Anne et contient pallier, quelques six chambres, cuisine, hydrant, cabinets, etc., et porte les Nos 735 à 741 rue Royale et 706 rue Ste Anne.

Le rez-de-chaussée loué à bail jusqu'au 31 août 1903 $600 par an, payable mensuellement $50 par mois, la partie supérieure est louée $40 par mois, payable mensuellement, faisant un total de $90 par mois pour toute la propriété.

IV

No 714 RUE STE ANNE.

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 59, borné par les rues Ste Anne, Orléans, Bourbon et Royale, lequel lot est désigné par la lettre B, sur un croquis de D. E. Seghers, voyer, daté le 14 avril 1903, et mesure 42 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Ste Anne, 50 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur, et 44 pieds 3 pouces de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une résidence à un étage en briques et en bois ayant hall sur le côté, aussi galerie sur le côté, salon, deux chambres à coucher, cuisine, salle à manger, chambre à bain, etc., water works, lieux d'aisance, citerne et corridor. Désignée par le No 714 rue Ste Anne. Loué $20 par mois.

Etant la portion la plus près de la rue Bourbon de la propriété acquise de J. L. O. Esnard et autres par acte pardevant Oscar Dronet, daté avril 26 1886, enregistré au Bureau des Aliénations, livre 122, page 867.

Termes et conditions—La moitié en plus comptant et la balance à un crédit de un ou à un et deux ans, à l'option des acquéreurs, en billets portant six pour cent par an d'intérêt du jour de l'acte de vente, garantis par lien et privilège et hypothèque spéciale de vendeur, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation et cinq pour cent pour honoraire d'avocat en cas de poursuite pour enforcer le paiement des billets, et toutes les autres clauses

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

usuelles dans les actes de vente les acquéreurs d'assurer les améliorations pour le montant de la portion à crédit et de transférer les polices au porteur des billets, et d'assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1903, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et avoir droit aux loyers seulement du jour où se passera l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs ainsi que les timbres d'interna. revenu.

Jérôme Meunier, Charles F. Claiborne, avocats.

19 avril—19 26—mai 3 10 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

BONS ET ACTIONS FAVORIT.

Succession d'Angel Xiquès

No 69,809—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido, JEUDI, le 28 mai 1903 à midi il sera vendu à leur

BUREAU ET BOURSE

No 802 rue Perdido, entre les rues Carondelet et Baronne

en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 12 mai 1903, pour le compte de la succession ci-dessus.

1. 5 actions, certificat No 0,117, de la Preferentes International Mexicana de Mejoras Moras de $100 chacune.

2. 10 actions certificats Nos 0,118, 0,119, 0,120, 0,121, 0,122, 0,123, 0,124, de la International Mexicana de Mejoras de $100 chacune.

3. 10 Bons de la Mexican International Improvement Company, Bons de 5 pour cent, de $100 chacun, d'après les certificats 2,224, 2,229, 2,230, 2,231, 2,232, 2,233, 2,234, 2,235, 2,236, 2,237, avec les coupons de jouissance attachés.

4. 75 actions de la New Orleans Land Company, d'après les certificats Nos 581 et 406, de $10 chacune.

5. 45 actions de $100 chacune du stock commun de la Birmingham Light and Power Company, d'après les certificats Nos 335, 664, 285, 98.

6. 1 action de $100 du stock préféré de la Birmingham Light and Power Company, certificat 214.

7. 1 action du Louisiana Jockey Club, certificat No 89, de $100.

8. 1 action du Tallyho Club, de $25, certificat No 8.

9. 5 actions de $10 chacune, certificat No 92 de la Young Men's Real Estate Improvement Company, Limited.

10. 2 actions du Young Men's Gymnastic Club, certificats Nos 734, 4795, de $50 chacune.

11. 1 action de la French Opera Association de $250, certificat 133.

12. 300 actions de la American Oil Refining Company de Beaumont, Texas, de $1 chacune, certificats Nos 2,865, 664.

13. 100 actions de la Knickerbocker Gold Mining, Milling Tunnel and Transportation Company de $1.00 chacune, certificat No 332.

14. 1 action de la Knapp Water Cure Limited, de $100, certificat No 11.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Charles J. Théard, avocat.
17 mai—17 20 24 25

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE, No 2031 RUE ORLEANS, entre les rues Prieur et Johnson, borné par la rue Ste Anne.

Dans la succession de Mary Ward, veuve de Jean Gassagne.

No 70,251 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur — Bureau No 824 rue Commune—MARDI, le 26 mai 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé en cour ouverte le 20 avril 1903, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 3 de l'ilet 21 borné par les rues Orléans, Ste Anne, Prieur et Johnson, sur un plan No 142 parmi les légistres de Theo. Guyol, ancien notaire, lequel lot mesure en mesure américaine 25 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Orléans, sur 75 pieds de profondeur de chaque ligne de côté et 26 pieds 9 pouces et 6 lignes en largeur dans le fond. Les améliorations consistant en un cottage simple (contenant 2 chambres, et dépendances dans le fond contenant une grande chambre.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en des billets de l'acquéreur payables en un et deux ans de la date de l'adjudication, avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété. Les taxes de 1903 devant être assumées par l'acquéreur au dessus et en plus du prix de l'adjudication; l'acte de vente devant contenir la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert d'assurance, etc., 10 pour cent de dépôt devant être fait au moment de la vente. L'acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 av—24 25 26—mai 3 10 17 24 26

VENTES PAR LE CONSTABLE

Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Stroudback & Stern, agents vs Mme C. Weydig.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans.—No 13,209—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la première cour de cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, coin du Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 25 mai 1903, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison et effets, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.—CHAS. R. KENNEDY, Constable. Geo. Montgomery, avocat. 16 mai—16 20 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu d'une Laiterie

Jean Montrejean vs A. B. Scott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,570—En vertu d'un ordre de vente daté le 15 mai 1903 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 20 mai 1903, à 10:30 heure a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 2103 rue Short, à l'encoignure de la rue Panola.

Le contenu de la laiterie sur lesdits lieux, consistant de vaches, génisses, chevaux, wagons, jeux de harnais, bidons à lait, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. R. M. Whitney, avocat pour le plaignant.
16 mai — 16 17 20

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

FOIN! FOIN! FOIN!

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune. VENDREDI le 22 mai 1903, à 11 heures a. m. au dépôt du T. & P. R. R. au pied de la rue Thalie pour le compte de qui cela peut concerner sous l'Acte 124 de 1890 à l'enchère publique il sera vendu

De Beauregard Mo., consigné à ordre notifiez J. W. Terrell T. P. 11457 Un wagon de chemin de fer de foin en balles. Conditions—Comptant sur les lieux.

20 mai—20 21 22

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Samuel Leatham et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,066—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph E. Renecker, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. W. J. Hennessey avocat. 20 mai—20 24 29

Succession de James H. Simmons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,851—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Martha C. Howell, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. R. H. Browne avocat.

16 mai—16 20 23

Succession de Agnes Felter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,332—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. M. Laval, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. McCloskey & Benedict, avocats.

16 mai—16 20 23

Succession de Thos. B. Jacobs.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,634—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles W. Jacobs administrateur cette succession, ne seraient pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Buck, Walshe & Buck, avocats.

15 mai—15 19 24

Succession de John Ogden Bigelow.

COUR JIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,072, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans ce dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Jean O. Bigelow, veuve de John O. Bigelow, et Claude M. Smith, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Cage, Baldwin et Crabites, avocats.

14 mai—14 15 23

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital	$ 500,000	00
Actif	1,148,924	41
Surplus net	810,910	02

CHARLES JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
CHAS. D. FOUCHER, Gérant. OCTAVE LABARRE, F. S. COIRON.

Pertes payées depuis l'organisation $4,613,509 72

8 jan—1 an

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

313 RUE ROYALE 313

POUR PREMIERE COMMUNION.

Vient de recevoir une grande variété d'articles religieux consistant en Chapelets or et argent de toutes couleurs. Paroissiens français et anglais en Nacre, Ivoire, Peau de Chagrin, Celluloïda, etc. Médailles de Première Communion, Dizaines en nacre, Améthiste, Crystal, etc. Signets et Images.

J'invite mes amis et connaissances et le public en général à venir visiter mon assortiment et se rendre compte du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.—Les ordres des compagnes sont sollicités.

1er sept 190 1 an

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.

Pour Première Communion, superbes Livres de Prières en nacre, Chapelets montés en or et en argent, en nacre, cornaline, grenat, améthyste et cristal.

Médailles de tous dessins en argent et en or

CHEZ

WM. FRANTZ & CO.,

JOAILLIERS,

SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS. & CO.

833 RUE DU CANAL, PRÈS DAUPHINE.

APPRENEZ LES AFFAIRES DE MAIL-ORDER.

IL Y A DE L'ARGENT A FAIRE.

Des milliers d'hommes commençant avec un très petit capital ont fait des millions dans les affaires de mail-order. Vous pouvez en faire autant avec de l'énergie et de l'économie si vous voulez suivre les instructions du "National Advertiser."

Le "National Advertiser" est un journal consacré exclusivement aux annonces. Il enseigne à ses lecteurs comment le faire et leur donne le bénéfice de vingt quatre année d'expérience heureuse dans les annonces. Il devrait être lu par tous les hommes d'affaires. Les parents devraient le recommander à leurs enfants comme un éducateur d'affaires. Publié chaque semaine, trente deux pages. Etabli en 1878. Ce journal précieux sera envoyé à n'importe quelle adresse pendant un an pour $2.00. Adresse

THE NATIONAL ADVERTISER,
No 6, East 14th St., New York.

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 12 mai 1903

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

Etiage à 8 heures A. M.

Stations.	Pleine hauteur à la rive, pieds.	Ligne du danger, pieds.	Hauteur, pieds.	Changements dans les dernières 24 h.
St-Paul		14	10.9	+0.1
Davenport	10	15	8.9	0.0
St. Louis	32	30	20.8	+1.1
Cairo	44	45	22.0	+0.9
Memphis	32	33	14.7	−0.2
Helena	43	42	23.3	+0.4
Vicksburg	44	45	36.9	−1.4
Rivière Rouge			42.9	−0.6
Donaldsonville	23	25	26.6	−0.4
Nlle-Orléans	9	16	16.8	−0.1
Melville		31	34.6	−0.2
Omaha		41		
Kansas City		21	13.2	−0.6
Pittsburg	20	23	5.9	+0.1
Cincinnati	45	50	8.7	+0.1
Louisville		28	5.0	0.0
Nashville		40	4.0	−0.3
Chattanooga	23	33	4.5	−0.1
Fort Smith		22	14.1	−0.5
Little Rock		23	17.5	−0.3
Arthur City		27	8.6	+0.1
Fulton	20	28	10.5	−0.5
Shreveport	21	29	8.0	−0.1
Alexandria	32	33	11.5	−0.2
Barbres				
Camden	26	38	25.5	−2.5
Morgan		40	30.0	−0.2

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 20 MAI 1903.

Old Landing—NEW CAMELIA, à 8 A M
Bayou Bœuf—GROVER CLEVELAND, 11 AM
Bayou Lafourche et Haut du fleuve—MABEL COMBAUX, à 2 PM
Rivière Atchafalaya et Des Glaizes—J. E. TRUDEAU, à 5 PM
Rivière Atchafalaya et Bayou Des Glaizes—JULIEN POYDRAS, à 5 PM

JEUDI, 21 MAI 1903.

Haut du fleuve et Bayou Lafourche—GEM, à 12 M
Donaldsonville et Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 12 M
Bayou Sara—ST-JAMES, à 5 PM
Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 PM

4 DEBOUCHES IMPORTANTS

THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY

"Aucune embarras pour répondre aux questions".

Aucun Changement de Chars — Nord du Texas AU Texas

Pour le service supérieur des passagers demandez A. S. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets, Hotel St-Charles

1er mars—

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau: 633 Place Commerciale

2fév—1an

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVER.

Fast mail tous les jours 7:15 a m
Express tous les jours 8:15 p m
Limited tous les jours 8:15 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche 8:50 a m
Dimanche excursion 9:20 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours 8:15 p m
Express tous les jours 7:00 a m
Limited tous les jours 9:25 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche 4:00 p m
Dimanche excursion 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER.

No 1 limited 8:30 a m
No 3 Pan American special 8:10 p m
No 5 local 4:45 p m
No 7 points Est Louisiane 8:45 a m
Excursion du dimanche.
No 9 7:05 p m
No 9 Excursion du mercredi 7:05 p m

DEPART.

No 6 local 6:00 a m
No 4 Pan American special 9:10 a m
No 8 points Est Louisiane 4:20 p m
No 2 limited 7:30 p m
Excursion du dimanche.
No 10 7:45 a m
No 10 Excursion du mercredi 7:45 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVER.

No 3 Chicago limited 7:55 p m
No 1 fast mail 11:25 a m
No 3 Cincinnati and Louisville 7:55 p m
No 1 Louisville Mail 11:25 a m
No 23 local mail 10:20 p m
No 5 Northern Express 7:50 a m
No 31 McComb Accd 9:35 a m
No 35 Dimanche excursion 9:40 p m

DEPART.

No 4 Chicago limited 9:25 a m
No 24 local mail 7:00 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:25 a m
No 2 fast mail 7:15 p m
No 6 Northern Express 5:20 p m
No 2 Louisville Mail 7:15 p m
No 32 McComb Accd 3:50 p m
No 36 Dimanche excursion 7:30 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER.

Memphis express 10:40 a m
Vicksburg express 5:50 p m
Valley express 6:00 a m
Bayou Sara Accommodation 9:30 a m
Dimanche Excursion 9:35 p m

DEPART.

Memphis express 3:00 p m
Vicksburg express 7:10 a m
Valley express 10:15 p m
Bayou Sara Accommodation 4:40 p m
Dimanche Excursion 8:15 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVER.

Local 11:30 a m
N. O. and Houston 5:45 p m
Pacific Coast Express 8:50 a m
Sunset Limited 6:45 p m

DEPART.

Local 3:40 p m
N. O. and Houston 6:45 a m
Pacific Coast Express 9:00 p m
Sunset Limited 11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVER.

Fort Worth and Texas ex-Hot Springs, El Paso and California express 7:30 a m

DEPART.

Fort Worth and Texas express 8:15 a m
Port Allen Local 3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express 7:30 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRANDISLE R. R.

ARRIVER.

Dimanche seulement.
Alger 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.
Alger 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger 2:40 p m

DEPART.

Dimanche seulement.
Alger 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger 5:30 p m
Tous les jours excepté d